



CAMP DE JOUR
BEDFORD

GUIDE DE PARENT ÉTÉ 2026

Fonctionnement et informations générales

Inscription

Option 1

En ligne via la plateforme Qidigo
(voir lien sur le site web de la ville)

Option 2

Par téléphone : 450-248-7150

Politique de remboursement

Les frais d'inscription au camp de jour seront remboursés en totalité, moins des frais d'administration de 10 %, pour toute annulation effectuée le 29 avril 2026 ou avant. Aucun remboursement ne sera accordé après ce délai.

*Dans le cas où l'enfant ne peut pas participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé (avec preuve médicale à l'appui), la Ville de Bedford remboursera la totalité des frais d'inscription non utilisé, moins les frais d'administration de 10 %. Toute demande doit être faite par courriel à l'adresse suivante : adminloisirs@ville.bedford.qc.ca

Emplacements

5 premières semaines

Aréna
15, rue Marziali
à Bedford

2 dernières semaines

École Mgr-Desranleau
12, rue Marziali
à Bedford



Horaire et dates

Du 29 juin au 14 août 2026

Camp de jour

9 h à 16 h

Service de garde

Matin : 7 h à 9 h

Soir : 16 h à 17 h 30

Pour nous joindre

Bureau des Loisirs

adminloisirs@ville.bedford.qc.ca

450-248-7150

Directrice

Mélissa Gagnon (Everest)

450-357-3183

Coordonnatrice

Carolann Poirier (Cachou)

514-910-4115



Un courriel hebdomadaire vous sera envoyé tous les vendredis.

***** Veuillez noter que...**

* Nous ne répondrons pas aux appels en dehors des heures régulières du camp.

** N'oubliez pas d'écrire le nom de votre enfant dans le titre du courriel ou du texto.

Arrivée

Au moment de votre arrivée l'enfant devra être reconduit à la table d'accueil, un(e) animateur(trice) vous accueillera afin de vous enregistrer. Si votre enfant arrive après 9 h, il est de votre responsabilité de vous assurer qu'une personne responsable ait pris sa présence.

Sans votre signature, le camp ne pourra être tenu responsable si votre enfant décide de ne pas se présenter au camp.

*Il est de la responsabilité du parent d'appliquer la première couche de crème solaire.

Départ

Merci de venir récupérer votre enfant au même endroit que celui où vous l'avez déposé le matin. Une vérification d'identité pourrait être effectuée, afin de s'assurer que la personne présente est bien autorisée à venir le chercher. La signature de cette personne sera également requise pour permettre le départ de l'enfant.

Code vestimentaire

- Vêtement de sport, adapté à la température
- Soulier de course ou sandale attachée (de préférence fermées au bout)
- Casquette ou chapeau pour se protéger du soleil

Matériel interdit

Afin d'éviter des pertes, des vols et des disputes , nous insistons pour que **les jeux de la maison y restent**.

Les tablettes électroniques et les téléphones intelligents ne sont pas tolérés sur le périmètre du camp de jour.

Tous les objets seront automatiquement confisqués.

Dans mon sac à dos j'ai...



Boîte à lunch
(repas froid)



2 collations



Bouteille d'eau



Maillot de bain



Serviette de plage



Chapeau
ou
casquette



Crème solaire



Soulier de course
ou
sandale attachée



Vêtement de rechange
(si besoin)

Identification

*** Veuillez identifier tous les effets de votre(vos) enfant(s) svp.**

Les objets perdus seront placés à l'entrée du camp. Le camp de jour n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

Code de vie



1 Écouter les consignes et respecter les règles données par mon animateur.



2 Participer aux activités afin de s'amuser.



3 Adopter un bon comportement et surveiller mon langage.



4 Respecter l'environnement en ramassant mes déchets.



5 Être en tout temps accompagné de mon animateur.



6 Parler calmement et trouver des solutions sans violence.



7 Être poli en tout temps avec mon animateur et les ami(e)s.



8 Faire attention au matériel et au site.



9 M'habiller convenablement pour participer aux activités.

Procédure d'interventions

1. Au premier avertissement, intervention entre la coordonnatrice du camp et l'enfant, plus un avertissement remis aux parents.
2. Au deuxième avertissement, rencontre disciplinaire de la coordonnatrice du camp avec l'enfant et le(s) parent(s) avec un avis écrit signé par le(s) parent(s) avec suspension d'une journée.
3. Au troisième avertissement, l'enfant sera suspendu définitivement du camp de jour.

Activités - Thèmes

SEMAINE 1 - Nature

Jeudi 2 juillet

Visite du camp Guêpe

Activité sur les insectes

SEMAINE 2 - Sciences

Jeudi 9 juillet

Visite des Neurones Atomiques

Activité de glace carbonique

SEMAINE 3 - Disney

Jeudi 16 juillet

Visite de Muzikâl

Activité du Roi Lion

SEMAINE 4 - Magie

Jeudi 21 juillet

Visite d'un magicien

Activité tours de magies

SEMAINE 5 - Métiers

Jeudi 28 juillet

Visite d'une vétérinaire

Visite des pompiers

SEMAINE 6 - Fête foraine

Décorer le trailer de la parade

Sortie à l'Exposition Agricole

SEMAINE 7 - Fêtes annuelles

Party de fin de camp

Sondage

Le camp de jour de la Ville de Bedford vous invite à participer au sondage afin de partager vos commentaires et ainsi contribuer à l'amélioration de nos services.

Pour ce faire, vous pouvez visiter le site web de la Ville de Bedford, dans la section Camp de jour – Sondage et satisfaction.

Allergies

Si votre enfant a des allergies, il est **primordiale de le mentionner sur le formulaire de santé** et de lui joindre la médication requise en cas de réaction.

Il est important de préciser que les aliments allergènes ne sont pas interdits au camp de jour. Il est de votre devoir de sensibiliser votre enfant à la présence de ceux-ci. De plus, l'enfant atteint d'une allergie devra avoir en tout temps un auto-injecteur d'épinéphrine sur lui dans un sac ventral.

Médicaments

Dans le cas où votre enfant doit recevoir un médicament prescrit ou encore aspirine, tempra, bénadryl ou sirop, celui-ci doit être dans son **contenu d'origine** et porter les renseignements suivants :

1. Nom de l'enfant
2. Posologie
3. Fréquence de l'administration

Nous vous demandons également d'identifier le contenant et de le remettre à l'animateur.

Maladies

Si votre enfant est malade, il devra rester à la maison pour la période nécessaire à son rétablissement.

De plus, si votre enfant a l'une des maladie ci-dessous, il est obligatoire de nous aviser et nous suivrons la procédure de C.S.S.S.

- **5e maladie**
- **Impétigo**
- **Coqueluche**
- **Oreillon**
- **Gale**
- **Hépatite**
- **Rougeole**
- **Tuberculose**
- **Méningite**
- **Poux**

Important 

Toutes modifications sur l'état de santé de votre enfant doit être transmis au personnel du camp de jour.